

Le dénonciateur. Quien est condamné à la peine de mort.

LOCK-OUT : LES MUSIC-HALLS DE PARIS SERONT FERMÉS CE SOIR

EXCELSIOR

10^e Année. — N° 3.212. — 15 centimes. — Etranger : 20 centimes. — « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
 Pierre Lafitte, fondateur. Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris. 20, rue d'Enghien, Paris.

SAMEDI
6
 SEPTEMBRE
 1919

L'effort est vain s'il n'est soutenu.
 PASCAL.

LES INCENDIES DE FORÊTS DANS LE VAR

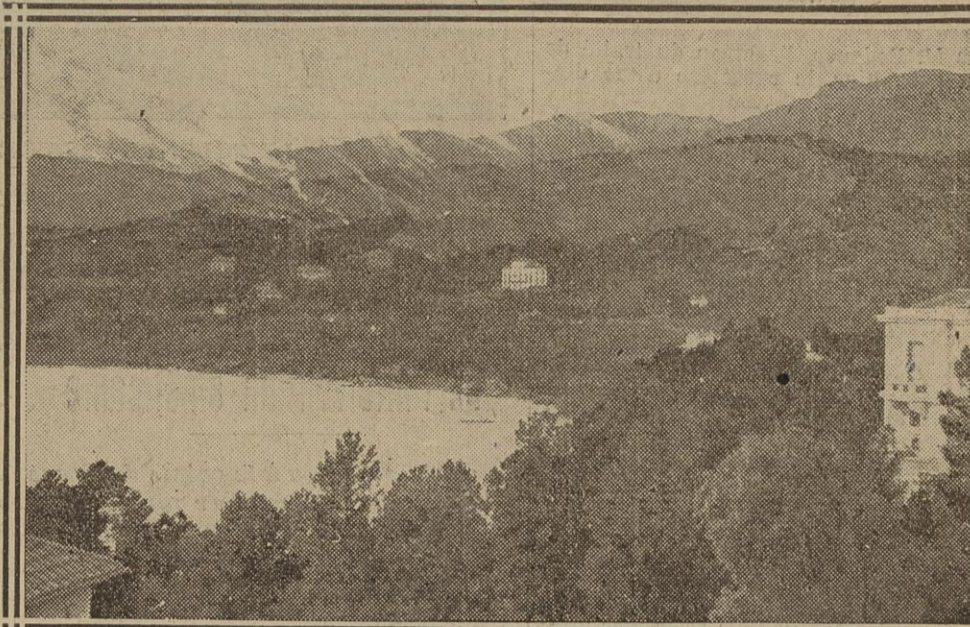
PHOTOGRAPHIES PRISES PAR L'ENVOYÉ SPÉCIAL D'"EXCELSIOR"



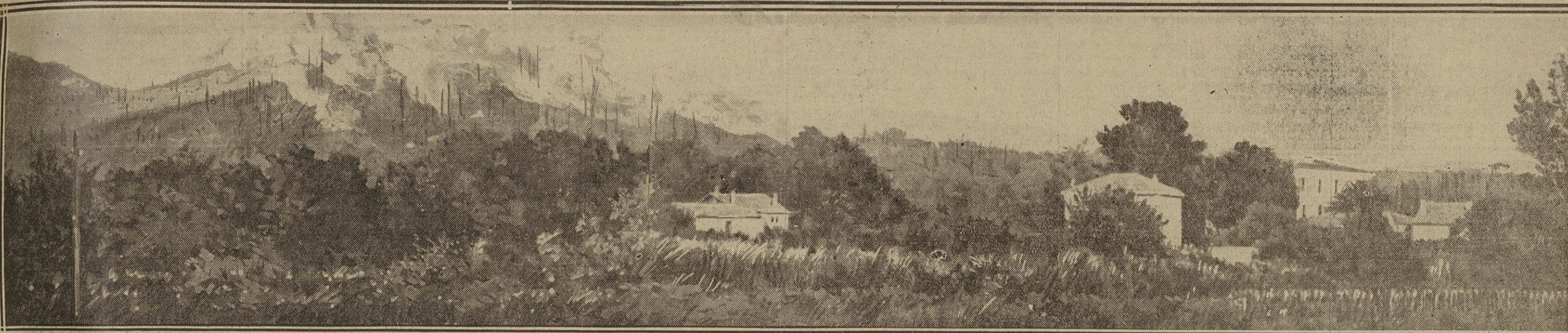
LA COTE, PRÈS DU CANADEL, OU LE FEU S'ARRÊTA



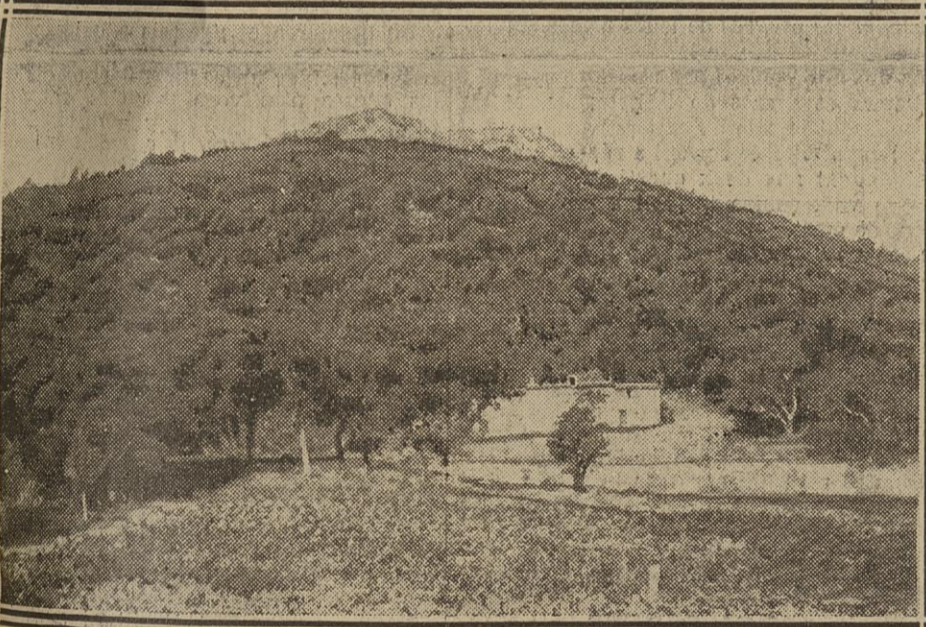
LA FORÊT BRULÉE, AUX ABORDS DE CAVALIÈRE



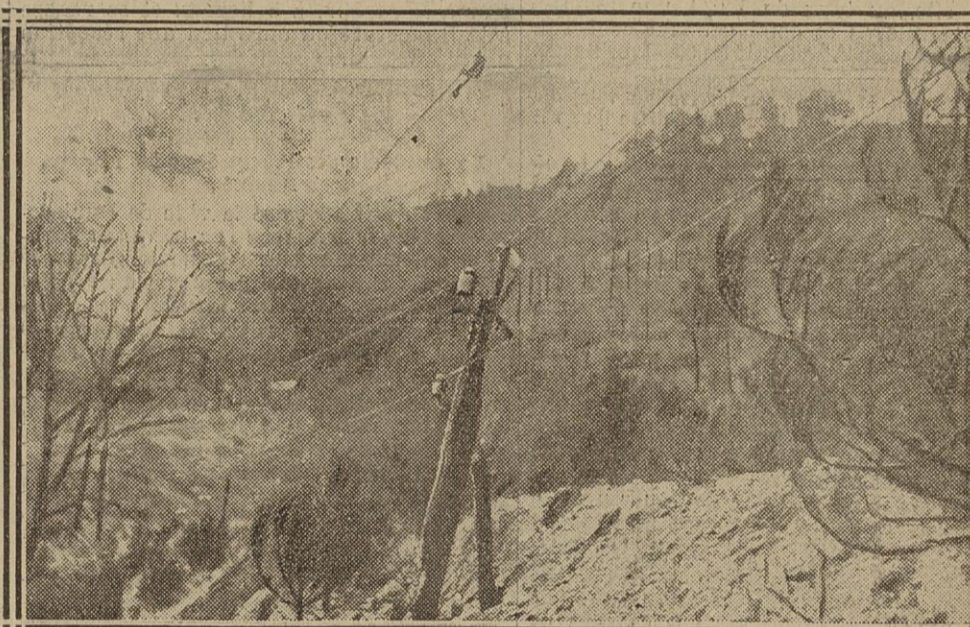
VUE DU CANADEL, MENACÉ PAR L'INCENDIE



LE QUARTIER DE LA GARE A CAVALAIRE : L'INCENDIE S'EST ARRÊTÉ SUR LES SOMMETS QUE L'ON VOIT ENCORE FUMANTS AU SECOND PLAN



LE SQUELETTE DE LA FORÊT ENTRE CAVALAIRE ET COGOLIN



LES BOIS DÉVASTÉS AUX ENVIRONS DE GRIMAUD

UN SOMMET, PRÈS DE COGOLIN, LIMITE DU SINISTRE — On sait quelle intensité ont pris dans le Var les incendies de forêts. Des villages : Le Canadel, Cavalière, Cogolin, Cavalaire et Grimaud, ont été menacés par les flammes. Les stations balnéaires du Canadel et de Cavalaire furent même évacuées par leurs habitants. Ceux-ci se réfugièrent sur la plage, où un

remorqueur, envoyé de Toulon, le « Milon », vint les chercher. Au total, grâce à l'intervention de la troupe, les villages sont presque indemnes, bien qu'ils aient été serrés de très près par le feu, ainsi qu'en témoigne tout particulièrement notre troisième photographie : celle du Canadel, menacé par l'incendie.

UN ÉMOUVANT HOMMAGE AUX MORTS DU PLATEAU DE DOUAUMONT



L'ENDROIT OU SERA ÉRIGÉ LE MONUMENT



PENDANT L'ALLOCATION DU CARDINAL DUBOIS. — AU CENTRE : LE MARÉCHAL PÉTAÏN

Nous avons relaté hier la cérémonie qui s'est déroulée jeudi au plateau de Douaumont, sous la présidence du cardinal Dubois, ancien évêque de Verdun, actuellement évêque de Rouen, et en présence du maréchal Pétain et de Mgr Ginisty, évêque de Verdun. Après avoir béni les croix et l'ossuaire, établi à

l'endroit où sera érigé le monument aux défenseurs de la ville, sur le point le plus élevé du plateau, où se dresse une croix de bois, le cardinal prononça une allocution rendant hommage aux héros, puis le général Valentin fit le récit de la grande bataille, dont le panorama s'étalait sous les yeux de l'auditoire.

A LA CHAMBRE

LES CLAUSES FINANCIÈRES DU TRAITÉ

Intervenant après M. Bedouce, M. Klotz, ministre des Finances, produit des chiffres et montre ce que le traité de paix nous apporte.

L'Allemagne supportera les charges des pensions. La suite de la discussion continuera mardi prochain.

Avec M. Bedouce, l'examen du traité de paix a pris, hier, le caractère d'une discussion budgétaire.

Le député de Toulouse est l'un des spécialistes du groupe socialiste en matière financière. Habitué à jongler avec les chiffres, il montra aisément la situation désastreuse qui serait faite à la France au point de vue financier si le traité, irrévocable entre les Alliés et l'Allemagne, était aussi entre les Alliés eux-mêmes :

An total, dit-il, la guerre a coûté 350 milliards à la France, dont 175 milliards restent à payer, tant pour le service des pensions que pour la réparation des dommages. La dette — y compris la dette antérieure à la guerre — atteindra, le 31 décembre 1919, au moins 200 milliards.

M. Bedouce supplia le gouvernement d'envisager la situation dans ce qu'elle a de grave pour notre pays :

La Société des nations, si elle est une chose vraie, si elle est un organisme fondé sur la justice, dit-il, doit tenir compte de cette situation.

L'orateur déclara vouloir se laisser aller à un rêve généreux. Il imagina, sous l'égide de la Société des nations, le peuple allemand nous livrant son charbon de bon gré pour contribuer à notre prospérité, tandis que, de notre côté, nous lui livrerions notre minerai. Sans des échanges de cette nature, volontairement consentis, il estime que la Société des nations est incapable d'assurer au monde une paix durable.

Après avoir rappelé que, par le traité, les gouvernements alliés et associés reconnaissent que l'Allemagne est responsable des pertes et dommages causés par la guerre, mais que ses ressources ne sont pas suffisantes pour assurer la réparation complète de ces pertes et dommages, M. Klotz, ministre des Finances, produisit aussi des chiffres.

Au 31 décembre 1918, dit-il, la France avait à supporter 145 milliards de frais de guerre ; l'Angleterre, 156 milliards, avec ses colonies et dominions, 186 milliards ; les Etats-Unis, 114 milliards ; la Russie, 94 milliards ; l'Italie, 58 milliards ; la Belgique, la Roumanie et la Serbie, 42 milliards ; la Turquie et la Bulgarie, 40 milliards. Et les frais pour l'Allemagne étaient de 231 milliards et pour l'Autriche-Hongrie de 100 milliards et demi.

An total, en chiffres ronds, 1.000 milliards. Dans ces chiffres ne sont compris ni le montant des pensions militaires, ni celui des dommages. Et, sur ces 1.000 milliards, 870 environ incombent en charge aux puissances alliées et associées. Si tout devait être payé par l'Allemagne, ce serait pour elle, au taux de 5 0/0, une annuité de 35 milliards et demi pendant cent ans, soit un versement effectif de 3.550 milliards.

Si vous y ajoutez les dommages et les pensions, dit M. Klotz, on arrive au total de 1.500 milliards, c'est-à-dire à un chiffre tel qu'il ne pouvait être retenu.

Le gouvernement a donc voulu obtenir et a obtenu la réparation de tous les dommages aux biens et aux personnes. M. Klotz s'efforça de démontrer que, sur ce point, la non-détermination du chiffre était de l'intérêt de la France.

Tout chiffre forfaitaire eût paru excessif à l'Allemagne, dit-il, et insuffisant à la France.

Le ministre fit observer que le traité ne règle pas l'ensemble des questions financières qui peuvent être pendantes entre la France et ses alliés. Une série de conversations sont engagées, à cet égard, et se poursuivront sans arrêt.

Qu'obtient la France ? poursuivit-il. Dans un délai de deux ans, indépendamment du matériel de chemin de fer et du matériel agricole ainsi que des restitutions, nous obtenons une partie de nos pertes, au montant de 20 milliards de marks en or ; une autre part à déterminer sur une émission de bons d'une valeur de quarante milliards de marks or, portant intérêts à 2 0/0 ; une troisième part à déterminer sur une partie du tonnage allemand ainsi que sur les stocks allemands de matières colorantes ; 7 millions de tonnes de charbon pendant dix ans, suivies de quantités décroissantes pendant les années suivantes ; le remboursement des frais d'occupation, le droit de nous faire concéder une part dans les intérêts allemands en Russie, notamment celui d'obtenir le premier des créances d'avant-guerre, au cas d'avant-guerre, ainsi que le maintien des contrats qu'il nous semblait intéressant de maintenir, et, remarquons-le, le retour à la France de l'Alsace, lorraine, française et quitte de toutes dettes.

Au Maroc, droit de liquider les biens allemands, transfert des actions qui représentent la part de l'Allemagne dans la Banque du Maroc, et, enfin, placement sous le mandat français d'une partie des colonies allemandes, franchises et quittes de toutes dettes.

Tout cela antérieurement au premier mai 1921.

M. Klotz affirma que c'était là quelque chose, contrairement à ce qu'on prétendait quelques orateurs. Sur une question de M. Bedouce, il répéta que l'Allemagne supporterait les charges des pensions. A ce moment, une interruption de M. Louis Marin provoqua un vif incident :

Vous savez bien que, pour les pensions et les régions envahies, l'Allemagne ne paiera pas ! s'écria le député de Nancy. L'année prochaine vous savez bien que, sur les six milliards que nous revendrons peut-être sur les vingt milliards, nous ne touchons presque rien puis que nous aurons reçu dix milliards de marchandises !

M. Loucheur, ministre de la Reconstitution Industrielle, qui a été l'un des négociateurs français à la Conférence, protesta avec énergie :

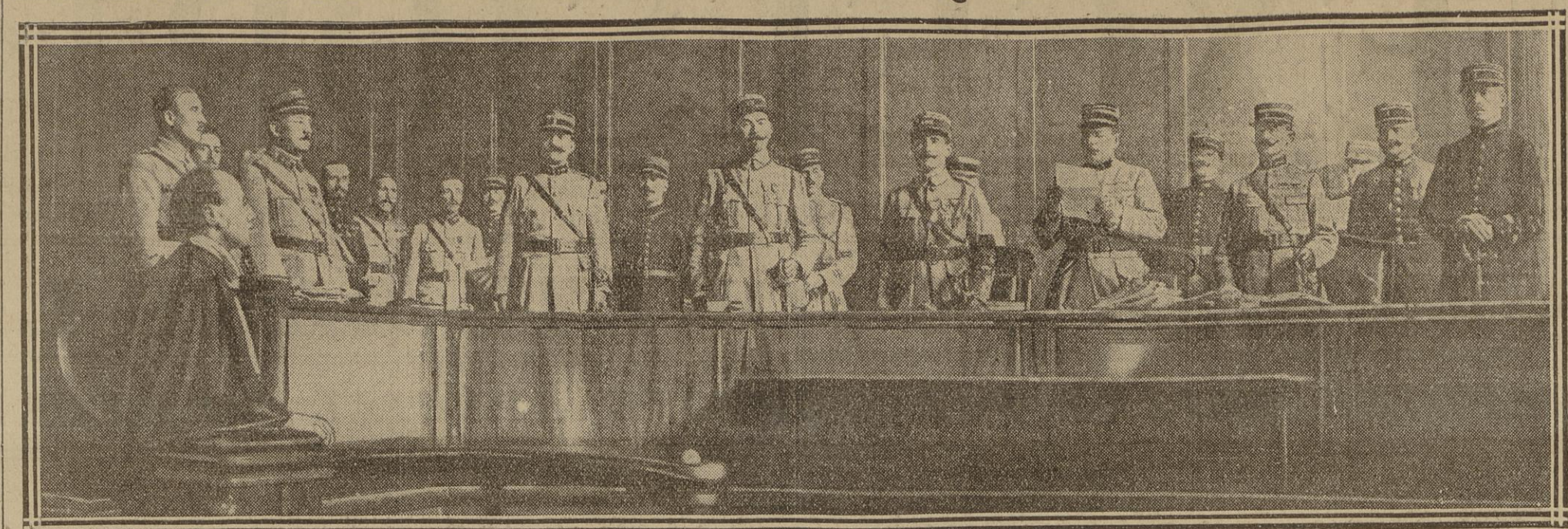
Est-ce dans la poche de l'Etat que rentreront ces marchandises ? s'écria-t-il. Elles seront achetées et leurs acheteurs rendront à M. Klotz les billets de banque qu'ils détiennent. Il ne faut pas laisser dire que les intérêts de la France ont été mal défendus.

M. Klotz s'éleva enfin contre les attaques dont les négociateurs ont été l'objet. Il fit observer que des conversations se poursuivaient entre les Alliés, et que diminuer ceux qui parlaient au nom de la France n'était pas de nature à les aider à soutenir nos revendications.

Sur de nombreux bancs, le ministre des Finances fut chaleureusement applaudi. La discussion continuera mardi.

Léopold BLOND.

LA LECTURE DE L'ARRÊT CONDAMNANT QUIEN A LA PEINE DE MORT



LE COLONEL PRESIDENT DU 6^e CONSEIL DE GUERRE FAIT CONNAITRE PUBLIQUEMENT LA SENTENCE DES JUGES

A LA GLOIRE DES ETATS-UNIS

LE MONUMENT COMMEMORATIF de l'intervention américaine

Ce matin aura lieu à la pointe de Grave la pose de la première pierre. Le président de la République et M. M. Dubost et Deschanel assisteront à cette cérémonie.

Le président de la République a quitté Paris hier soir, à 21 h. 30, pour se rendre à la pointe de Grave, où il assistera ce matin à la pose de la première pierre du monument commémoratif de l'intervention américaine.

Le train présidentiel arriva à 9 h. 30. M. Raymond Poincaré est accompagné de MM. Polk, premier délégué américain à la Conférence de la paix, et H. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, auxquels se sont jointes les personnalités suivantes de l'ambassade : amiral Long, attaché naval ; capitaine John H. Mac Fadden, attaché militaire adjoint ; M. R. H. Norwed, secrétaire particulier de M. Wallace, et capitaine Melville Wallace, fils de l'ambassadeur.

Assisteront également à la cérémonie : MM. Antonin Dubost, président du Sénat ; Paul Deschanel, président de la Chambre des députés ; Lafferre, Clavelle, Loucheur, Tardieu, ainsi que des délégations du Sénat et de la Chambre.

Mille soldats américains seront présents. Des détachements français et américains rendront les honneurs, cependant qu'à bord du croiseur Gloire, ancré à la pointe de Grave, jouera la musique des équipages de la flotte.

La cérémonie terminée, le président de la République et les invités s'embarqueront sur le Quinette-de-Rochemont pour rentrer à Bordeaux, à 5 heures, et se rendre à la Préfecture où aura lieu une réception officielle.

Au Sénat

Le problème des loyers dans les régions libérées

Après avoir autorisé la ville de Dunkerque à établir une taxe sur la valeur locative des chambres et logements garnis, le Sénat a voté, hier, le projet de loi réglant les droits et obligations résultant des baux d'immeubles atteints par faits de guerre ou situés dans les localités évacuées ou envahies.

M. Henry Chéron a exposé, dans la discussion générale, l'économie de ce projet qui s'applique plus spécialement à des immeubles dont la plupart des locataires, demeurés dans les régions envahies pendant les dures années de l'occupation allemande, sont dans l'impossibilité absolue de payer leurs loyers.

Le projet viendra prochainement en discussion devant la Chambre.

Le policier espagnol Bravo Portillo assassiné

BARCELONE, 5 septembre. — Le policier Bravo Portillo, qui fut pendant la guerre l'objet de poursuites judiciaires sous l'inculpation d'espionnage au service de l'Allemagne, a été assassiné cet après-midi.

AU PALAIS-BOURBON

AUCUN DÉPARTEMENT NE SERA SECTIONNÉ

Mais M. Peyroux propose d'ajouter : "... à l'exception du département de la Seine", et il sera statué mercredi matin sur cet amendement.

La Chambre a pris hier, en ce qui concerne les sectionnements électoraux, une décision qui devrait abréger considérablement le débat. Par 286 voix contre 157, elle a adopté un amendement Lemire ainsi conçu :

Aucun département ne sera sectionné.

On pourrait croire que la cause est entendue, que toute discussion est superflue. La Chambre n'a-t-elle pas décidé qu'aucun département ne sera sectionné ? Il n'en est rien, cependant. Mercredi matin, M. Peyroux soutiendra, en effet, un amendement ayant pour objet d'ajouter au texte de M. Lemire les mots : "... à l'exception du département de la Seine ». Un autre pourra ensuite demander d'ajouter : "... et de la Haute-Garonne ». Et ainsi de suite. De cette façon, on peut très bien arriver à sectionner tous les départements après avoir décidé en principe de n'en diviser aucun.

L'ouverture, MM. Laval et Hesse retiendront leur amendement, auquel, contrairement à leur désir, la Chambre avait accordé la priorité de la discussion, et qui tendait à ajourner aux élections de 1923 l'application de la réforme électorale. M. Laval ne cacha pas, d'ailleurs, son intention de le reprendre lorsque viendra en discussion le projet fixant la date des élections.

L'abbé Lemire à la tribune

L'abbé Lemire soutint alors son amendement, déclarant qu'il ne voulait pas participer à un tripatouillage quelconque :

Tous les décapages sont basés sur les résultats des précédentes élections, dit le député d'Hazebrouck. Vous enchaînez l'avenir au passé. Vos calculs aboutissent peut-être au contraire de ce que vous souhaitez, aucune règle fixe. Aussi dis-je que la Chambre ne doit pas prendre la responsabilité des sectionnements quand nous ne pouvons la prendre nous-mêmes, que la France ait au moins l'impression qu'elle parle librement, qu'elle n'est pas contrainte de se conformer à un découpage qui ne peut se défendre publiquement.

Tout comme M. Lemire, M. Peyroux se prononça contre les sectionnements. Mais il demanda une exception pour Paris et le département de la Seine.

Nous ne pouvons, dit-il, accepter pour Paris un découpage qui porterait sur 300.000 suffrages. Les difficultés matérielles seront très grandes, on l'a vu en 1885. D'autre part, il ne faut pas qu'il y ait des députés élus par 400.000 suffrages et d'autres élus par 30.000 seulement.

Discussion agitée

La discussion se poursuivit, assez agitée. M. Raoul Péret, qui présidait, et dont les débuts au fauteuil furent excellents, eut ainsi l'occasion de montrer dans ses fonctions de l'énergie et de l'autorité. Au nom de la commission, M. Desoye, rapporteur, et M. Varenne, président, adjurént la Chambre de maintenir les sectionnements.

AU 6^e CONSEIL DE GUERRE

LE DÉNONCIATEUR QUIEN condamné à la peine capitale

A l'issue de l'audience, six des sept juges ont signé un recours en grâce en sa faveur. C'est par 4 voix contre 3 que la peine de mort a été prononcée.

Quien, déclaré coupable d'espionnage et d'intelligences avec l'ennemi à l'unanimité, est condamné à la peine de mort par quatre voix contre trois.

Telle est la sentence rendue, hier, par le 6^e conseil de guerre.

L'ouverture de l'audience, la parole fut donnée à M^r Henri Darmon, défenseur de Quien. L'avocat plaida avec conviction l'innocence de l'accusé, en ce qui concerne les faits d'intelligences avec l'ennemi, et dans sa péroraison supplia les juges de ne pas condamner un homme sans preuves.

Quien, interpellé par le président, n'ajouta à la plaidoirie de son défenseur que ces mots :

Quelle que soit la peine à laquelle vous me condamneriez, je la subirai avec courage. Je répète et je réitérerai toujours que je suis innocent.

Le conseil de guerre se retira alors dans la chambre des délibérations.

Deux questions étaient posées : l'une concernant les espionnages, l'autre les intelligences avec l'ennemi. Voici le texte de la question principale :

« Quien est-il coupable d'avoir, de 1914 à 1917, en tout cas depuis un temps non prescrit, en France, en Belgique, en Allemagne ou en tout autre lieu, entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat, dans le but de favoriser leurs entreprises ou de secondar le progrès de leurs armes sur les possessions ou contre les relations avec des policiers et agents de l'Allemagne, et en remplissant le rôle d'agent provocateur ? »

A l'unanimité, le conseil répondit affirmativement aux deux questions. Puis par quatre voix contre trois il a prononcé la peine de mort.

Lorsque Quien eut appris par la lecture que lui en fit le greffier, à huis clos et devant la garde, sa condamnation à mort, il éleva une nouvelle protestation.

« Je tiens à affirmer, dit-il, une fois de plus, que je suis innocent.

Après l'audience, M^r Henri Darmon a présenté aux juges un recours en grâce en faveur de Quien. Six sur sept des magistrats ont bien voulu donner leur signature.

D'autre part, Quien, dans la soirée, s'est pourvu en révision contre sa condamnation à mort.

La servante de miss Cavell est retrouvée

LONDRES, 5 septembre. — Le Daily Mirror a découvert Miss Pauline, qui est bonne d'enfant chez un médecin de Saint-Albans, actuellement en villégiature à Clacton. Miss Pauline a dit qu'elle voulait faire tout ce qui lui serait possible pour que justice soit faite contre ceux qui trahirent miss Edith Cavell.

LE DÉNONCIATEUR QUIEN

condamné à la peine capitale

A l'issue de l'audience, six des sept juges ont signé un recours en grâce en sa faveur. C'est par 4 voix contre 3 que la peine de mort a été prononcée.

Quien, déclaré coupable d'espionnage et d'intelligences avec l'ennemi à l'unanimité, est condamné à la peine de mort par quatre voix contre trois.

Telle est la sentence rendue, hier, par le 6^e conseil de guerre.

L'ouverture de l'audience, la parole fut donnée à M^r Henri Darmon, défenseur de Quien. L'avocat plaida avec conviction l'innocence de l'accusé, en ce qui concerne les faits d'intelligences avec l'ennemi, et dans sa péroraison supplia les juges de ne pas condamner un homme sans preuves.

Quien, interpellé par le président, n'ajouta à la plaidoirie de son défenseur que ces mots :

Quelle que soit la peine à laquelle vous me condamneriez, je la subirai avec courage. Je répète et je réitérerai toujours que je suis innocent.

Le conseil de guerre se retira alors dans la chambre des délibérations.

Deux questions étaient posées : l'une concernant les espionnages, l'autre les intelligences avec l'ennemi. Voici le texte de la question principale :

« Quien est-il coupable d'avoir, de 1914 à 1917, en tout cas depuis un temps non prescrit, en France, en Belgique, en Allemagne ou en tout autre lieu, entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat, dans le but de favoriser leurs entreprises ou de secondar le progrès de leurs armes sur les possessions ou contre les relations avec des policiers et agents de l'Allemagne, et en remplissant le rôle d'agent provocateur ? »

A l'unanimité, le conseil répondit affirmativement aux deux questions. Puis par quatre voix contre trois il a prononcé la peine de mort.

Lorsque Quien eut appris par la lecture que lui en fit le greffier, à huis clos et devant la garde, sa condamnation à mort, il éleva une nouvelle protestation.

« Je tiens à affirmer, dit-il, une fois de plus, que je suis innocent.

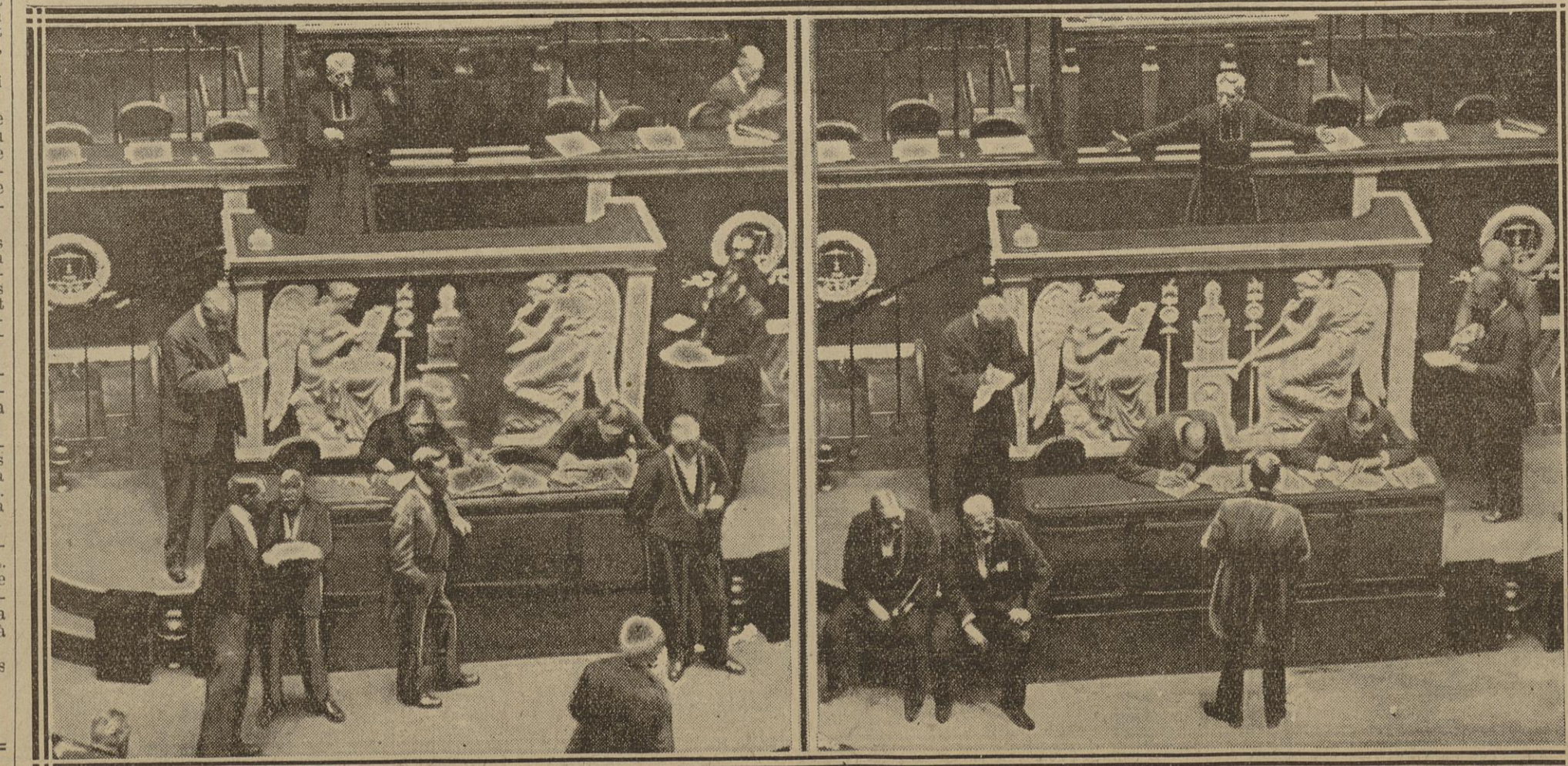
Après l'audience, M^r Henri Darmon a présenté aux juges un recours en grâce en faveur de Quien. Six sur sept des magistrats ont bien voulu donner leur signature.

D'autre part, Quien, dans la soirée, s'est pourvu en révision contre sa condamnation à mort.

La servante de miss Cavell est retrouvée

LONDRES, 5 septembre. — Le Daily Mirror a découvert Miss Pauline, qui est bonne d'enfant chez un médecin de Saint-Albans, actuellement en villégiature à Clacton. Miss Pauline a dit qu'elle voulait faire tout ce qui lui serait possible pour que justice soit faite contre ceux qui trahirent miss Edith Cavell.

LA CHAMBRE A SUPPRIMÉ HIER LE SECTIONNEMENT ÉLECTORAL



L'ABBE LEMIRE ATTEND LA FIN DU TUMULTE... ET REFUSE EN SUITE DE RATIFIER LE SECTIONNEMENT

La Chambre a poursuivi, hier matin, au milieu d'une agitation considérable, la discussion du sectionnement électoral. L'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, est venu défendre son amendement, qui supprime purement et simplement ledit sectionnement dans tous les départements, celui de la Seine compris. Les débats ne pouvaient être passionnés. Ils le furent au delà de toute expression, et l'abbé Lemire éprouva quelque difficulté à se faire entendre. Finalement, après que d'autres orateurs eurent pris la parole sans que le bruit cessât, la motion du député d'Hazebrouck fut adoptée par 286 voix contre 157.

Le député d'Hazebrouck a soutenu son amendement, déclarant qu'il ne voulait pas participer à un tripatouillage quelconque. Tous les décapages sont basés sur les résultats des précédentes élections, dit le député d'Hazebrouck. Vous enchaînez l'avenir au passé. Vos calculs aboutissent peut-être au contraire de ce que vous souhaitez, aucune règle fixe. Aussi dis-je que la Chambre ne doit pas prendre la responsabilité des sectionnements quand nous ne pouvons la prendre nous-mêmes, que la France ait au moins l'impression qu'elle parle librement, qu'elle n'est pas contrainte de se conformer à un découpage qui ne peut se défendre publiquement.

DERNIERS MOMENTS

"ANASTASIE" EST ENTRÉE EN AGONIE

Dans les salles où se trouvaient une centaine de censeurs et 80 secrétaires, une douzaine de jeunes gens attendent leur démobilisation.

Un officier à quatre galons qui exerçait les fonctions de secrétaire général a été remplacé par un caporal.

Anastasia est bien malade, Anastasia va mourir... ses jours sont comptés. Dans une huitaine, peut-être, les derniers censeurs, ceux qui ont « tenu » jusqu'à la ratification du traité de paix, évacueront les bureaux de la Bourse, non sans avoir jeté un dernier regard sur les ciseaux agiles qui furent leur arme et leur emblème.

Or, le traité de la censure ne produira pas brusquement ; depuis qu'a commencé la démobilisation, elle se meurt de langueur et d'anémie ; son agonie est lente, et l'on ne pourrait noter les progrès au jour le jour.

Dans les vastes salles où bourdonnaient naguère, dans une activité de roche, une centaine de censeurs et quatre-vingts secrétaires, sans compter les plantons au pas rapide et les cyclistes à la pédale prompte, une douzaine de jeunes gens attendent leur démobilisation, en parcourant sans fièvre et sans conviction les mappes des journaux et en donnant des visas hâtifs.

Comment feraient-ils, au surplus, les rascapés, pour lire, ligne par ligne, en une demi-heure, les dix-huit journaux du soir, et, en un peu plus d'une heure, les trente-cinq journaux du matin ?

Et puis, ils n'ont plus la foi. Quelques-uns — faut-il le dire ? — ne sont pas très nettement persuadés de l'utilité de leur travail.

D'autres s'emploient surtout à compléter les jours qui leur restent à « tirer », et l'un d'eux disait hier, en dépliant mollement une morasse :

« J'ai une majoration de trois classes, et je suis libérable après-demain. Cette constatation lui semblait évidemment beaucoup plus intéressante que la lecture de ses épreuves.

Les censeurs de la guerre

C'est cette libération successive des classes qui a porté le premier coup à Anastasia. Les censeurs, en effet, avaient été choisis, à juste titre, parmi les hommes mûrs, sérieux, aptes à prendre des responsabilités. Or, depuis l'armistice, les hommes mûrs, sérieux, ont quitté la section pour s'en retourner dans leurs études de notaires ou d'avoués, ou dans leurs salles de rédaction. Prévoyant que l'insubordination de la censure ne durerait pas éternellement, le commandant Nusillard, qui en est le directeur avisé et courtis, n'a pas jugé à propos, sans doute, de demander le remplacement des manquants, et il n'a gardé que les jeunes, plus les très jeunes, dont le nombre est maintenant si réduit que le personnel des bureaux de la Bourse n'est plus que le squelette de l'ancienne administration.

Un officier à quatre galons, qui exerçait les fonctions de secrétaire général, a été remplacé, par un caporal — et on dit que les choses n'en vont pas plus mal pour cela. L'officier adjoint a été supprimé. Sur neuf dactylographes, il en reste trois. Et dans ces bureaux, où, naguère, on travaillait en permanence, où des équipes de censeurs opéraient jour et nuit, où la trêve du déjeuner était inconnue, on ne trouve plus, à certaines heures, qu'un pauvre diable et un rédacteur qui officie de service, qui semblent appartenir à une institution d'un autre âge.

Bientôt un jour viendra, peut-être, où le commandant Nusillard sera tout à fait seul dans son administration agonisante ; et il est obligé de lire lui-même, avec les quelques collaborateurs qui lui restent, dix-huit journaux du soir et les trente-cinq journaux du matin, et les trois mille dépêches quotidiennes de presse, et les périodiques, et les livres... Il lui arrive de porter les morasses, de répondre au téléphone ; il ne lui manque plus que de balayer l'escalier.

Et le commandant Nusillard aura toujours le sourire.

Anastasia est bien malade, Anastasia va mourir... — LÉON GROC.

Les réceptions de M. Clemenceau

MM. Colliard, Clavelle, Lebrun et Basy ont été reçus, hier, à la fin de l'après-midi par M. Clemenceau, avec qui ils ont eu un entretien.

Les grèves de Marseille

MARSEILLE, 5 septembre. — Les dockers et les corporations en grève ont tenu une nouvelle réunion ce matin. Ils ont voté un ordre du jour dans lequel ils déclarent qu'ils sont résolus à continuer la lutte et à faire appel à l'intervention du cartel tout entier pour appuyer leur cause.

Un fait nouveau s'est produit ce soir. Sur l'initiative du préfet, qui a fait appel aux sentiments de conciliation, les entrepreneurs et les dockers ont accepté de se réunir une fois encore en commission paritaire demain matin, à 10 heures, à la préfecture.

La discussion s'ouvrira sur l'établissement d'un salaire provisoire applicable pendant la période transitoire, et en attendant que la commission ait fixé le salaire définitif.

M. Caillaux sera-t-il transféré dans une maison de santé ?

En raison de l'état de santé de M. Joseph Caillaux, M^r de Moro-Giafferri vient d'adresser à M. Lescauve, procureur général près la Haute Cour, une lettre demandant le transfert de l'ancien ministre des Finances dans une maison de santé.

STOCK CONSIDÉRABLE Bureaux américains et transports Chateaux, Tables, etc. NOUS SOLDONS... GRAND CHOIX de salles à manger de 4 et 6 places Salons Ambassadeurs, 2 et 3 pièces, Chambres à coucher, Objets d'art, Faits meubles, couvertures, Lits, Matelas, etc. Tout ce qui concerne l'aménagement de la maison. Garde-Meuble JANIAUD jeune, 61, rue Rochefort.

Sténo Dactylographie Comptabilité, Langues, etc. ECOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, PARIS. LEÇONS PAR CORRESPONDANCE

5 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

LES CONTES D'EXCELSIOR

LE REVENANT

par LÉO LARGUIER

A LA CONFERENCE

M. PADEREWSKI A EXPOSÉ LE POINT DE VUE POLONAIS SUR LA QUESTION DE TESCHEN

Le Conseil suprême, d'autre part, a rédigé les instructions données à sir George Clerk, délégué à Bucarest.

Le Conseil suprême des Alliés a consacré la première partie de sa réunion d'hier à la rédaction des instructions qui doivent être données à l'envoyé spécial de l'Entente à Bucarest, sir George Clerk, ministre britannique à Prague.

Le Conseil suprême des Alliés a consacré la première partie de sa réunion d'hier à la rédaction des instructions qui doivent être données à l'envoyé spécial de l'Entente à Bucarest, sir George Clerk, ministre britannique à Prague.

Le rapport de M. Luzzatti sur le traité de paix

Rome, 5 septembre. — La Personezana journal au sujet du rapport fait par M. Luzzatti, au nom de la commission du traité de Versailles, les renseignements suivants :

Le rapport propose franchement l'approbation du traité, mais il relève avec une égale franchise les lacunes et les erreurs, non point dans le but de se livrer à une vaine critique et à un travail de démolition, mais dans le but d'aviser au mieux de parer pour l'avenir aux inconvénients possibles.

M. Luzzatti considère le traité de Versailles comme un document fondamental de la politique et de la vie internationale, et il le divise en deux parties : une contenant les dispositions et les sanctions précises et immuables auxquelles il n'est pas possible de toucher sans changer la substance même du traité ; pour cette partie le rapporteur s'abstient de formuler des vœux et des propositions, tout en mettant en évidence certains points spéciaux.

Les Etats-Unis et le traité

Quatre réserves adoptées

WASHINGTON, 5 septembre. — La commission sénatoriale des affaires étrangères a adopté quatre réserves au traité ; la première concerne l'article 10 ; elle a été votée le 9 juillet, et stipule que les Etats-Unis ne refusent d'assumer aucune obligation territoriale ou aucun mandat sans une résolution formelle du Congrès.

Un incident sur l'Escaut

BRUXELLES, 5 septembre. — La Dernière Heure publie une dépêche d'Anvers disant que lorsque le navire italien Ferruccio, devant l'Escaut, un torpilleur hollandais s'est fait remarquer que le Japon a maintes fois promis de rendre le Chantong à la Chine, mais il a affirmé énergiquement que le traité refusait de reconnaître la validité des traités secrets.

LES CONFLITS DU SPECTACLE

MUSIC-HALLS ET CINÉMAS PARISIENS SERONT FERMÉS AUJOURD'HUI

A la suite de grèves qui ont éclaté hier soir à l'Empire et à la Gaîté-Rochechouart, les directeurs se sont réunis et ont décidé le lock-out.

LES DIRECTEURS DE THÉÂTRE SE RÉUNISSENT CET APRÈS-MIDI

On croyait pouvoir arriver à une entente, mais, brusquement, le mouvement s'est déclenché, hier, et à la suite de faits de grève, les directeurs de music-halls, concerts, cirques et bals ont décrété le lock-out de leurs établissements.

Réunion de la chambre syndicale des directeurs de spectacle

Dans la soirée, à 11 h. 1/2, les directeurs de music-hall se sont réunis à l'Olympia et ont adopté la motion suivante, qu'ils avaient rédigée l'après-midi, dans l'éventualité du conflit :

Les comités intersyndicaux du personnel du spectacle ayant décidé la grève dans plusieurs établissements, au moment où les directeurs avaient convoqué les différents syndicats pour discuter de leurs intérêts, la chambre syndicale des directeurs de spectacle, mettant à exécution les décisions prises et publiées antérieurement, a décidé de fermer tous ses établissements à partir d'aujourd'hui, et de ne les rouvrir que sur ordre de la chambre patronale.

Les directeurs s'en excusent auprès du public.

Ce que dit M. Combes

M. Combes, président de l'Association des directeurs de music-halls et concerts de Paris, et directeur de l'Empire, n'est nullement ému par les événements :

« Je prévoyais ce qui est arrivé, nous déclare-t-il. J'étais « visé » à la fois comme directeur et comme président de la Chambre patronale des spectacles. Je me suis conformé aux décisions que nous avions prises dans nos réunions. Les délégués du Comité intersyndical ne pouvaient tout de même s'attendre de ma part à une attitude différente. »

Ce que dit M. Alphonse Franck

On sait qu'un certain nombre de directeurs de théâtre avaient pris la résolution de se solidariser avec leurs confrères des music-halls. Mais, comme ils ne prévoyaient pas que des faits de grève se produiraient dans un délai aussi rapproché, leurs associations, l'Amicale des directeurs, présidée par M. Alphonse Franck, et l'Association des directeurs, présidée par M. Richemond, ne devaient se réunir respectivement que lundi et mardi prochains.

Ce que dit M. Brézillon

président de l'Association des directeurs de cinéma

« Que vont faire les cinémas ? », nous nous demandé à M. Brézillon, président de l'Association des directeurs de cinéma.

L'ex-kronprinzessin va rendre visite à son époux

AMSTERDAM, 5 septembre. — Le correspondant de l'agence Reuters à Odenzaal télégraphie que l'ex-kronprinzessin Cecilie est arrivée à 10 h. 34 du soir. Elle repartira demain pour rendre visite à l'ex-kronprinz à l'île Wieringen.

Sur le front russe

Les Esthoniens repoussent la paix des bolcheviks

LONDRES, 5 septembre. — On confirme, dans les milieux esthoniens de Londres, que les bolcheviks ont offert la paix dans des conditions avantageuses, mais que le gouvernement esthonnien a refusé de rester fidèle à la cause des Alliés, a repoussé cette offre et a immédiatement arrêté tous les ministres bolcheviks, parmi lesquels se trouvaient quatre-vingt-dix extrémistes esthoniens, qui ont été expulsés.

NOUVELLES BRÈVES

— Tirages financiers d'hier. Sont remboursés par : 100.000 francs, les numéros 180.386 (Ville de Paris 1898) ; 27.366 (Ville de Paris 1912 3 0/0) ; 636.324 et 4.231.947 (Foncières 1879) ; 29.991 (Foncières 1885) ; 539.006 (Foncières 1913). Par 50.000 francs : les numéros 52.970 (Ville de Paris 1898) ; 583.070 (Foncières 1909).



L'« EMPIRE » A FERME SES PORTES Les grévistes devant le music-hall de l'avenue de Wagram

EN ALLEMAGNE

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND RÉPOND A LA NOTE ALLIÉE RELATIVE A L'AUTRICHE

Il déclare qu'il lui semble suffisant d'affirmer que l'article incriminé restera sans force légale.

BALE, 5 septembre. — On mande de Berlin :

Le gouvernement allemand a transmis à M. Clemenceau sa réponse à la récente note des Alliés. Cette réponse dit, notamment :

« La délégalion de paix allemande, dans les observations transmises le 27 mai aux représentants des gouvernements alliés et associés, relativement aux conditions de paix, a fait remarquer, lors de la discussion de l'article 89, que l'Allemagne n'a eu et n'aura jamais l'intention de modifier par la violence les frontières germano-autrichiennes, mais qu'elle ne pouvait pas prendre l'engagement de s'opposer au désir que la population de l'Autriche allemande pourrait manifester en vue de l'établissement d'une union nationale avec l'Allemagne. »

« Dans leur réponse du 16 juin, les gouvernements alliés et associés ont répondu qu'ils considéraient l'acte de la renonciation allemande à la modification par la force de la frontière germano-autrichienne. »

« On a admis dès lors du côté allemand que rien dans les dispositions de l'article 80 ne suppose à ce qu'on prépare une pareille possibilité. C'est pour cette raison qu'il a été introduit dans la Constitution impériale allemande la proposition de l'article 61, paragraphe 2. »

« L'Allemagne, en présence de la note des Alliés du 2 septembre, ne se voit pas en mesure de maintenir son ancien point de vue. Cependant, la modification du texte de la Constitution impériale allemande n'est pas nécessaire. Le gouvernement allemand déclare que la disposition de l'article 61, paragraphe 2, restera sans force légale ; notamment que l'admission des représentants de l'Autriche allemande au Conseil d'empire ne pourra pas avoir lieu aussi longtemps que le Conseil de la Ligue des nations, conformément à l'article 80 du traité de paix, n'aura pas donné son adhésion à la modification de la situation de droit public de l'Autriche allemande. »

« Si les gouvernements alliés et associés, en cas de refus opposé à leur prétention, menacent d'étendre le territoire d'occupation, se référant pour cela à l'article 429 du traité de paix, il y a lieu de faire remarquer que cet article, qui est relatif à la situation de fait, ne peut servir de base pour une telle mesure, absolument en dehors du fait que les puissances alliées et associées ne l'ont pas, jusqu'à présent, ratifié, et ne peuvent dès lors pas, au point de vue juridique, fonder leur prétention. »

« L'article 429 prévoit, en réalité, et dans certaines circonstances, une occupation de plus longue durée, mais nullement une extension territoriale. »

« En conséquence, le gouvernement allemand ne peut voir dans la menace d'une telle mesure qu'un acte de violence profondément regrettable. »

Les fonctionnaires allemands en territoires occupés

BALE, 5 septembre. — L'agence Wolff annonce qu'un ordre du général Mangin, paru à Mayence, interdit d'asservir à la nouvelle Constitution allemande les fonctionnaires allemands qui se trouvent sur le territoire occupé par la 10^e armée française.

L'ex-kaiser touchera les intérêts de sa fortune séquestrée

BALE, 5 septembre. — On télégraphie de Berlin :

Dans des déclarations faites à un journaliste socialiste par le ministre prussien des Finances, M. Brüning, celui-ci a déclaré que, d'après l'ordonnance du 30 novembre 1918 ratifiée à l'unanimité par le gouvernement, les intérêts de la fortune royale séquestrée devaient servir tout d'abord à fournir des moyens d'existence décentes à l'ancien souverain et à sa famille. Il résulte des renseignements recueillis que l'ancienne famille royale ne possède pas de capitaux en Hollande. Au moment de sa fuite en Hollande, Guillaume II emporta que 650.000 marks. On espère arriver à une liquidation de la situation conforme à l'équité et exemptée de mesquinerie.

Le complot de Vienne

VIENNE, 5 septembre. — Tous les journaux s'occupent de la conjuration dynastique découverte à Vienne. L'Arbeiter Zeitung dit que des personnes impliquées, trois sont ennemies naturelles de la République, c'est-à-dire des hauts officiers, des membres du clergé et de la haute finance. Toutefois, les efforts de ces petits minorités resteront impuissants contre la volonté de la grande majorité de la population. La République n'a même pas besoin de faire arrêter ces personnes pour haute trahison ; il suffit de les faire surveiller.

C'était environ un mois après l'armistice. Je revenais de permission, et j'avais pris un train civil, comme nous disions, un de ces trains qu'on voit passer illuminés, avec leur wagon-restaurant, leurs voyageurs affalés sur le capitonnage beige des banquettes et leurs voyageurs ennuagés de mousselines et d'écharpes.

Pour un sergent qui n'avait droit qu'à T. P., c'était toute une affaire de filer dans un de ces trains rapides aperçus dans un éclair rouge, quand on pénétrait au milieu de quelques milliers d'hommes, dans la gadoue des régularités, de cette prodigieuse gare de Favresse, par exemple, qui ressemblait à un camp de représailles dans un paysage inhumain, et dont les monumentales baraquas d'Adrian sentaient le pinard, l'asile de nuit, le sapin cru des cerceaux pauvres, et cette odeur que n'arrive pas à identifier, et qui était peut-être celle de la guerre, une odeur où il y avait de l'essence brûlée, de la terre mouillée et de la nuit aigre.

Deux soldats américains fumaient dans un coin. Couleur de lion, ils avaient allongé leurs jambes sur la banquettes, et, robustes, confortables, rasés au sang, ils avaient, sous leurs feutres de cowboy, des visages durement taillés et sans mystère, comme ceux des peuples trop jeunes, des mâchoires carrées, un large sourire dans lequel une fausse dent mettait comme une goutte d'or.

Lorsqu'ils prenaient dans leur poche leur paquet de tabac, ils en sortaient, pêle-mêle, avec leur couteau et leur mouchoir, une poignée de monnaie et de billets de banque, comme des gens qui viennent du pays des dollars, des villes géantes, des terres où affleure cet or dont rêve tout l'Occident économe et fatigué.

Ils avaient sûrement quitté, pour nous donner un coup d'épaule et, aider à rejeter hors de France les immondices accumulées par le Boche, une famille nombreuse.

Leurs seurs travaillaient comme leurs frères ; Edith était dans une banque, Maud était dactylographe, Mabel était vendeuse, et Olive était professeur de mathématiques.

Je les imaginai avec des dents éclatantes, ce teint que procure un appétit robuste, et musclées comme des athlètes, elles avaient quelque chose de primitif et de biblique. Elles faisaient partie d'un club féministe, d'une société évangélique et d'une équipe de nageuses...

Puis d'eux, un territorial grisonnant et un enfant de la classe 15 fumaient des pipes brûlées qui chantaient des vers serinés.

Ils n'étaient pas très reluisants, mais il y avait quelque excuse à cela.

Ils avaient touché leurs godillots devant Verdun et ils les avaient fait ressembler dans la Somme.

Is se taisaient, et ils songeaient certainement aux hivers dans les boyaux, à ces crues puscules noyées, lorsque, blottis dans un trou d'argile, on écoutait passer une marmite faisant ce bruit unique de bloc d'acier qui se visse péniblement dans l'air mou ; aux nuits

d'attente, lorsque sur les talus des tranchées couraient de brusques illuminations livides et souffrées ; à la grande soif des champs de bataille ; à la pluie glacée sur ce chemin qui montait vers l'Ébène ou Perthes-lez-Hurlus — on ne sait plus — quand on mangeait du pain ruisseau qui on tenait dans des mains mouillées...

Le train s'arrêta devant une petite station. Je dus aider un amputé, qui n'avait gardé de son uniforme qu'un vieux képi rouge, à grimper dans notre compartiment.

Une jeune femme en deuil l'avait accompagné sur le quai.

Il mit sa béquille dans le filet à bagages, et, sans rien dire à personne, il ferma les yeux.

La jeune femme, à laquelle il ne fit aucun geste d'adieu lorsque le train démarra, resta toute noire sur le sol blanc de neige piteuse.

Les deux Américains sortirent de leurs sacs perfectionnés deux maigres sandwichs, et ils déjeunèrent ainsi sans cesser de fumer.

Pendant qu'ils avalaient ce lunch rapide d'hommes d'affaires, le territorial et son compagnon ouvrirent leurs musettes ballonnées.

Le parfum d'une très vieille civilisation gourmande s'en échappa.

La France des rillettes, des petits poulets l'on conserve un fricandeau de foie ou une cuisse de conif, la bonne vieille France où la gastronomie a ses traditions comme la prosodie, cassa la croûte, et le wagon s'emplit d'une substantielle odeur.

Ils avaient même apporté, dans une de ces gazettes locales qui paraissent le dimanche, entre Nîmes et Valence, une grappe de muscat dans son bocal d'eau-de-vie, et leur bidon laissait couler le rubis liquide d'un vin papal. Ils en offrirent un quart au mutilé.

« Ça, c'est du pinard, et qui se pose là ! » déclara-t-il.

Ses maigres joues fanées s'empourprèrent, et il nous conta son histoire.

Je me garderais d'y ajouter un seul mot de mon encre.

« Tel que tu me vois, dit-il au territorial, je suis propre. Plus qu'une patte ; quatre ans chez les Boches, et comme ma femme, celle que tu as vue à la gare, est restée pendant treize mois sans nouvelles, elle s'est remariée... Des copains lui ont dit que j'étais bouzillé... ils m'avaient laissé, à Morhange, couvert de sang, et comme qui dirait évanoui... On avait un petit commerce, mais il fallait un homme, et mes parents, eux-mêmes, ont poussé ma femme à épouser un ami... J'étais mort, c'était sûr... la boutique avait tout, n'est-ce pas?... Maintenant, me revoilà... Nous ne savons plus, tu comprends... Qu'est-ce que tu feras à ma place?... Y a une chose certaine, c'est que pour être du propre, c'est du propre !... »

Il referma les yeux, et nous regardions le malheureux, muets devant ce drame. Seuls, les Américains qui n'avaient pas compris s'allongeaient de grandes claques en poussant le cri de ralliement de l'Université de Baltimore.

Léo LARGUIER.

grave accident de chemin de fer entre Montauban et Toulouse

18 morts, 66 blessés

TOULOUSE, 5 septembre. — Hier soir, à 11 heures, entre Montauban et Toulouse, s'est produite une collision de trains, qui a fait de nombreuses victimes.

Par suite de circonstances qui ne sont pas encore connues, l'express 121, de Bordeaux à Cette, a tamponné l'express 145, parti de Paris pour Toulouse à 9 h. 56 du matin, qui était arrêté entre les gares de Castelnaud-Estrées-de-Fonds et de Saint-Jory, sur le réseau du Midi.

Par suite du choc extrêmement violent qui se produisit alors, la voiture de queue du train tamponné, composée de compartiments de 1^{re} classe, fut littéralement brisée, les trois wagons précédents furent renversés sur la voie, tandis que la machine du train tamponneur n'avait que des avaries sans importance.

Il y eut un moment de panique indescriptible ; des débris de la voiture brisée, s'élevaient des plaintes, des cris de douleur. Bienôt, des sauveteurs accoururent et commencèrent à déloger les victimes.

Malheureusement, le nombre de celles-ci était très élevé. On annonce, à Toulouse, l'arrivée imminente d'un convoi de dix-huit cadavres, qui seront exposés dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu. Quant aux voyageurs blessés grièvement, leur nombre s'élève à soixante-six.

Parmi les morts, on signale le nom de Mlle Marie Giraud, âgée de quarante ans, demeurant à Bourges, 41, avenue de la Gare, qui est décédée ce matin des suites de ses blessures, de même qu'un jeune homme dont l'identité est encore inconnue.

Deux Parisiens, M. et Mme Raoul-Firmin Machard, fabricants de chaussures, 30, boulevard Kellermann, sont également au nombre des morts.

On communique les noms d'un certain nombre de blessés. Ce sont : M. Alsac, médecin auxiliaire, de Clermont-Ferrand ; Guimont, sous-lieutenant, d'Églon ; Bastil, lieutenant, sa femme et ses deux enfants ; le docteur Fourcade, de Nice ; Labrousse, de Paris ; Marcol, d'Herblay (Seine-et-Oise) ; Louis Lédard, de Châteaufort ; René Chavandès, de Toulouse ; Raymond Libérthie, de Cahors ; le chef de train Bergis-Laurens, de Toulouse ; Trimic, Chacraun, de Toulouse ; Venich, Remediani, Holynce, mécanicien du train tamponneur ; Larue, Rivière, Mialle, Dufour, M. et Mme Hochet ; M. et Mme Hoore et leurs fils ; Mmes Barthe, Barère, Ledberg, Gazes, Clémenceau, Azema et Gharnay.

Quelles sont les causes de l'accident ? On ne sait pas encore à quoi attribuer ce grave accident. On sait que l'express 145 avait dû stopper, par suite d'une avarie à sa machine ; mais l'enquête n'a pu encore préciser si le train écarté couvert par les signaux de protection.

Les travaux de déblaiement se poursuivent activement, et on espère qu'une voie pourra être rendue dès ce soir à la circulation.

Le raid Paris-Rome-Paris

Depuis le 2 septembre, on est sans nouvelles du pilote Maneyrol

« Un raid Paris-Rome-Paris dans la même journée a été tenté le 2 septembre. L'appareil, un monoplane de 180 HP, piloté par Alexis Maneyrol, parti de Villacoublay à 5 h. 15, a atterri à Rome à 12 h. 40. Il en est reparti à 15 h. 40.

Le pilote n'a pas donné signe de vie depuis ce moment.

Des recherches sont faites par les soins du gouvernement italien, du gouvernement suisse et de la direction de l'aéronautique française.

Aucun renseignement n'a pu être encore recueilli.

En Hongrie

VIENNE, 5 septembre. — Dans les cercles bien informés on donne comme certain que les troupes roumaines évacueront prochainement Budapest. Cette évacuation semble avoir pour cause le jeu dangereux que les politiciens hongrois jouent en ce moment. Le gouvernement roumain, en effet, ne se soucie pas de prendre la responsabilité d'une politique de pogrom et de terrorisme qui s'accroît chaque jour.

La politique de concentration d'Heinrich a complètement échoué, les socialistes refusant résolument d'entrer dans la combinaison qui ne leur pouvait donner de garanties suffisantes. Les socialistes hongrois ont conclu un accord avec les communistes et redoublent d'activité. Leur but immédiat est de s'emparer du pouvoir aussitôt que Budapest aura été évacuée par les troupes roumaines. La situation de la Hongrie redevient à nouveau incertaine et trouble.

Faites tenir, contrôlez votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU

96, Rue de Rivoli, PARIS LYON - NANCY - LILLE - BRUXELLES

Grands Magasins Dufayel - PARIS

LE PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

ouvre la Saison en exposant un Choix des plus REMARQUABLES de Très Belles FOURRURES de toutes provenances, achetées aux meilleures sources et offertes aux Conditions les plus Avantageuses.

ABONNEMENTS DE SAISON

Afin d'éviter à nos lecteurs les inconvénients qu'ils pourraient rencontrer pour se procurer « Excelsior » dans certaines localités, nous avons créé des abonnements de saison au tarif suivant :

Table with 3 columns: Duration, France, Foreign. Rows: 1 semaine, 15 jours, 1 mois.

Dans l'impossibilité de faire recouvrer ces sommes, prière de vouloir bien accompagner toute demande du montant de l'abonnement.

LE MONDE

LES COURS
— La Dernière Heure, de Bruxelles, dit que le départ du roi, de la reine et du prince Léopold pour les Etats-Unis est fixé au 22 septembre.

— Le shah de Perse, arrivé à Montreux jeudi, voyage incognito, sous le nom de prince Abdès, accompagné d'un officier britannique, du ministre de Perse à Berne, qui était allé à sa rencontre à Domodossola, et d'une suite de quarante personnes.

CORPS DIPLOMATIQUE
— Le Giornale d'Italia annonce que le gouvernement italien a décidé d'envoyer dans les capitales des grandes nations étrangères un attaché militaire spécialement compétent dans les questions aéronautiques. Le colonel Piccio est nommé à Paris.

NAISSANCES
— La marquise de Saint-Paul est partie pour Chambéry.
— La baronne Jacques de Balorre vient d'arriver à Vichy pour y faire une cure.

MARIAGES
— M. Rogbet, le distingué artiste peintre, après une assez longue absence, est de retour à Paris.
— Lord et lady Waterfield viennent de traverser Paris, se rendant à Brides-les-Bains.

DEUILS
— C'est à 4 heures, demain après-midi, et non à trois, comme il avait été dit, qu'aura lieu le service funèbre de Jean Julien, à Ville-d'Arvey.

— M. Pierre Lefebvre et sa famille, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur grande sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les frappe, les prient de recevoir l'expression de leurs remerciements les plus sincères.

— Contrairement à la nouvelle publiée par plusieurs journaux, le lieutenant Marinovitch, de l'aviation française, qui vient de se tuer dans un accident d'aéroplane, aux environs de Bruxelles, n'était pas d'origine polonaise; il appartenait à une des plus vieilles familles serbes. Son grand-père a été le premier ministre de Serbie en France, et son père, Belizard, officier de la Légion d'honneur, était ingénieur de très grande valeur, sorti de l'Ecole Polytechnique.

— Par alliance, la famille Marinovitch est apparentée à la famille royale des Karageorgevitch.
— Les obsèques du marquis des Montiers-Mériville ont eu lieu, mardi dernier, en l'église paroissiale de Noye, en présence d'une très grande affluente de parents, d'amis et d'habitants de la commune.

— Le deuil était conduit par le marquis des Montiers-Mériville, son fils, le marquis de Labriffe, son beau-frère, le comte René des Montiers-Mériville, le comte de Talhouët-Roy et le comte Hervé de Talhouët-Roy, ses cousins germains.

— L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille.
— La baronne Henri de Seroux, née d'Arzonpierrre, une toute jeune femme de vingt-quatre ans, a été victime hier, à Neuilly, d'un fâcheux accident d'ascenseur.

— Cette infortunée jeune femme était la belle-fille du colonel et de la baronne de Seroux.
— Le peintre Georges Clairin vient de mourir, à l'âge de soixante-seize ans. Son nom évoque le temps où Sarah Bernhardt créait les pièces de jeunesse de François Coppée. A cette époque, c'est-à-dire dans la décennie qui suivit la guerre de 1870, il n'était pas de fête parisienne, pas de réunion mondaine sans un programme dit au crayon averti de Clairin.

— C'est de ce temps que date le portrait célèbre qu'il fit de Sarah Bernhardt. Ses deux derniers envois au Salon — en 1913 — furent : la Paix et la Guerre; le premier représentant « la Ville heureuse »; le second, « la Ville ravagée par les barbares ».
— Au nombre des ouvrages de Clairin, citons les panneaux et le plafond du théâtre de Tours, ceux de l'Opéra, de la Sorbonne, de la Bourse de commerce, de l'Hôtel de Ville, du théâtre de Cherbourg.

— Nous apprenons la mort :
Du colonel Rieffé de Pontevès-Gévaudan, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de quatre-vingt-onze ans, en sa villa Thoronet, à Magagnose, dans les Alpes-Maritimes.

— Peindre d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52 11. De 9 h à 6 heures; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

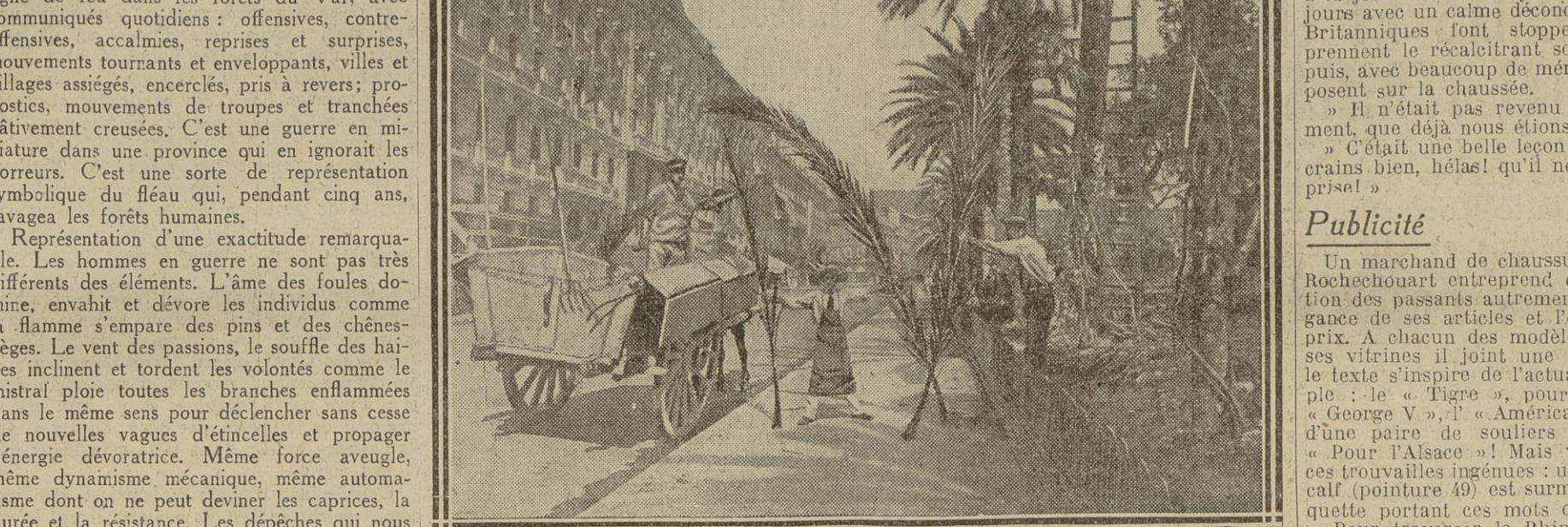
Un cirque dans l'Oasis?
La réouverture du vieux cirque Médrano remet d'actualité les facettes traditionnelles des clowns qui ont donné prétexte à tant de chefs-d'œuvre. De Tabarin jusqu'aux Fratellini, en passant par l'inoubliable Foot-it, les masques tragico-dépliants de ces jouets vivants n'ont-ils pas inspiré les poètes, les musiciens et les peintres : les Léonavallo, les Gavarni, les Toulouse-Lautrec, les Abel Truchel, les Naudin et les Picasso ?

Le gala de lundi 8 septembre à l'Oasis évoquera l'atmosphère du vieux cirque français riche de traditions et de fantaisie. Nous y reverrons les beaux jours de Mollier. Nous y retrouverons M. Loyal, au pantalon ourlé d'or, cher à nos souvenirs, et la dame en rose qui dressa les lapins blancs, et l'écoyère classique, et l'acrobate bouclé, et bien d'autres choses encore que nous ne pouvons révéler. Retenez vos tables. (Elysées : 15-82.) On danse tous les soirs de beau temps à l'Oasis.

OUI, MAIS RIBBY
HABILLE MIEUX
LES DEMOBILISES
En 48 heures il leur fait un vêtement sur mesure et accepte leurs « Bons de la Défense » en paiement. 16, boulevard Poissonnière, PARIS

B L O C - N O T E S

LES PALMES DE LA MARNE



ON LES A CUEILLIES CETTE SEMAINE : ON LES DEPOSERA DEMAIN A Nice, et dans le département des Alpes-Maritimes, partout où poussent des palmiers, on cueille des palmes, depuis huit jours, pour les expédier vers les champs de bataille de la Marne. Là, demain, jour anniversaire de la grande date héroïque, les palmes de la Côte d'Azur orneront les tombes des héros.

Un Te Deum solennel était chanté en la cathédrale, où les états-majors alliés avaient été invités pour représenter leur gouvernement.
Le correspondant de guerre d'Excelsior attaché à l'armée anglaise, revêtu, selon l'ordonnance, de la tenue d'officier britannique, voulant assister en simple curieux à cette cérémonie, se présenta aux portes de la cathédrale anglaise — qui avait oublié l'invitation à elle adressée — et dont la mission consistait à représenter le souverain de la Grande-Bretagne, notre collaborateur, H. Montégut, fut conduit aux fauteuils de velours réservés aux délégués de Sa Majesté, sous l'escorte de suisses et d'officiers supérieurs de l'armée belge.

Que faire ?
Comme noblesse, tenue oblige. Notre correspondant prit froidement place à son rang, à celui qu'aurait occupé le roi George s'il eût été présent. Il entendit les chants liturgiques et les hymnes nationaux, en officier anglais chargé d'une haute fonction diplomatique. Et, protocolaire jusqu'au bout, il accepta, sans sourcil, les hommages et les honneurs que lui valurent sa dignité et, une vague ressemblance avec le maréchal Foch.

LETERNEL ORONTE
Naturellement, la municipalité de ce petit village a décidé qu'il y avait lieu d'élever un monument à la mémoire des quarante enfants du pays qui sont tombés à l'ennemi. Elle a raison. Mais où elle a tort, c'est quand elle suppose qu'un monument est une belle chose en soi, par le seul fait qu'il est consacré à quarante héros. C'est pourquoi, sans doute, toute fièvre d'avoir voté ce monument, la municipalité de ce petit village se rengorge et ne tient plus de vanité. Or, ce qui devait arriver est arrivé. L'architecte — le premier venu — à qui fut confié le soin d'établir le projet a débauché l'autre jour à la mairie, son monument sous le bras, dans un beau rouleau de papier à dessin. Et ce monument promet d'être parfaitement laid : large de base, évasé, enroulé, surmonté d'une colonne arrondie à son faite, autour de laquelle court une inscription en caractères « modern-style », dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas plus de style que de caractère, et semble venir en droite ligne de Munich.

— Ce petit village est charmant — vous ne savez pas son nom : il est habité par des artistes, cinq ou six peintres, gens de goût, en tous cas habitués à juger, en artistes, de la beauté des choses destinées à l'ornement et à l'embellissement de l'univers. Quand ils ont vu le projet déposé, ils ont poussé avec ensemble un cri d'horreur. Poliment, d'ailleurs, avec une modération exquise : « Je n'ai rien à dire, j'étais là, ayant plaisir, moi aussi, à discuter sur les beaux-arts. L'un dit : « Ne pourrait-on pas... oh! très légèrement... alléger cette base... de cette façon ? » L'autre : « Croyez-vous pas que, si la colonne était tronquée, par exemple... ? Un troisième : « Il s'en fait de rien que ce monument soit parfait. Mais n'y pourrait-on... »

— De quoi explosa soudain l'homme de l'art. Je suis architecte, n'est-ce pas ? Je suis non métrier. Mon monument restera comme il est. Vos étes des ignares et des ignorants. D'ailleurs, la municipalité le trouve très bien.
— Les cinq ou six peintres trop polis, et moi-même, nous sommes partis, après que l'archi-

— La réception de M. Clemenceau à l'Académie fut encore, jeudi, le thème de conversations sous la Coupole, et l'un des Immortels qui venaient de prendre part à ces conversations a bien voulu nous en donner cet écho :
« Dans l'après-midi du comte de Clermont, qui Excelsior avait l'autre jour, nous a rapporté d'autres « précédents », et il en est deux qui s'appliquent parfaitement au président du Conseil et de la Conférence de la paix : celui de Colbert, qui est plus que jamais d'actualité, et celui du garde des Sceaux d'Argenson.

« Ce dernier venait d'être élu, et l'Académie se disposait à le recevoir, lorsque l'événement de Fregus — le futur cardinal de Fleury — qui était du Quarante, informa ses confrères, le 30 juin 1748, que « M. le garde des Sceaux s'était adressé à lui, la veille, pour lui représenter que l'acception d'affaires où il se trouvait dans la conjoncture présente ne lui laissait pas un moment de libre, et qu'il était obligé de suppléer très humblement la Compagnie de le dispenser d'une réception publique. »

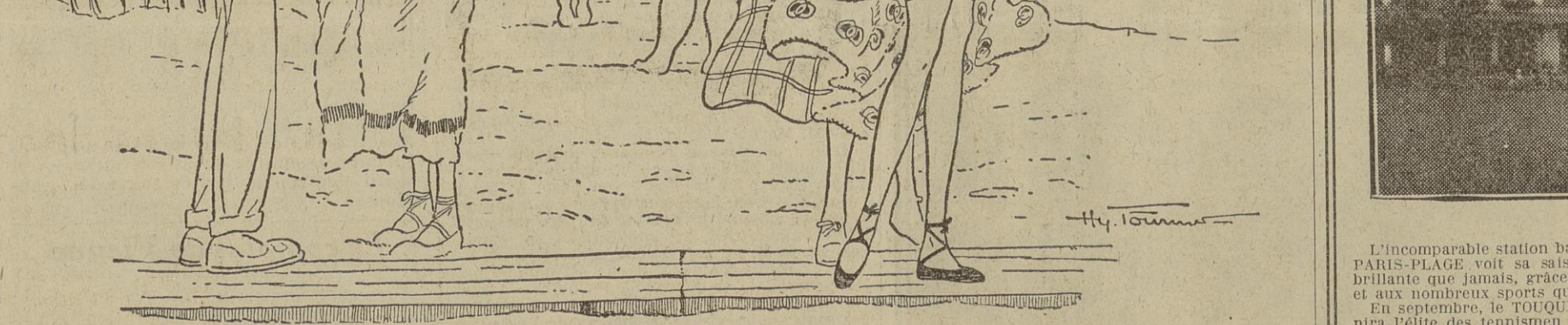
« On opina alors sur cette demande. Les uns dirent, « qu'il était à craindre que cette dispense n'allât peu à peu à affaiblir, et, enfin, à abolir un usage qui a été tous jours agréable au public et glorieux à la Compagnie. » Mais d'autres observèrent que la dispense que d'Argenson demandait n'était pas sans exemple, que « cette même grâce avait été accordée à M. Colbert pour les mêmes raisons, et qu'il avait pris sa place sans avoir fait de remercement public. »

« Ils ajoutèrent que la dispense à d'Argenson ne tirerait point à conséquence « puisqu'il n'y aurait que ceux qui se trouvaient en pareille dignité, et dans le même acablement d'affaires, qui pussent la demander. »

« Et la dispense fut accordée, et d'Argenson, comme autrefois Colbert, alla prendre sa place à une séance ordinaire.
« Que M. Clemenceau fasse de même ou autrement, il sera toujours le bienvenu parmi nous. »

Leçon de politesse
Un officier français nous rapporte la scène suivante, dont il fut le témoin à Mayence :
« Je me trouvais dans le tramway en compagnie de deux officiers anglais. Les places assises étaient toutes occupées. A une station, trois dames âgées montent. Nos deux collègues britanniques et moi cédonos nos sièges.
« Un peu plus loin, nous prenons à bord une autre femme portant un bébé sur les

LA LEÇON D'ANATOMIE Dessin inédit de Henry Fournier.



— Elle est du corps de ballet...
— Vous voulez dire du manche à balai ?...

THÉÂTRES

LES PREMIÈRES

AU THÉÂTRE FEMINA. — « La Vérité toute nue », pièce en trois actes de MM. Pierre Veber et J.-H. Montgomery.

La vérité n'est pas toujours bonne à dire, ou dans la crainte de causer du mal à son prochain, on est obligé de cacher la vérité. Imaginez un jeune homme qui, pour plaire à sa fiancée, décide de perdre 20.000 francs qu'il dira la vérité, rien que la vérité, vingt-quatre heures durant, et qui gagne le montant de son déshonneur, non sans avoir accumulé désastres sur désastres, et vous comprendrez que, sur ce charmant sujet de conte philosophique, M. J.-H. Montgomery ait écrit une pièce dont le succès fut très grand en Amérique. M. Pierre Veber l'a adaptée à la scène française avec toute nue n'est d'ailleurs pas une inconnue pendant deux cents représentations, et est susceptible de lui assurer à nouveau une brillante carrière.

Pour la joie de tous, M. Max Dearly anime la Vérité toute nue de son extrême-drame émoquant de M. Charles Méré les Trois Masques. Le spectacle commença par la Précoce.

Théâtre de Verdure du Pré-Catelan. — Deux pièces nouvelles seront créées demain, au théâtre de Verdure du Pré-Catelan : une Daphnis et Chloé, quatre actes en vers de M. Irénée Mauget, et le Roi Moloch, un acte de M. Auguste Villiers.

M. Irénée Mauget a pris des libertés avec Longus, mais il a gardé, au moins, des souples simples et harmonieuses, toute la malice délicate du célèbre roman grec. Le Roi Moloch, quoique joué en péplum, est d'une actualité brûlante. Le soufflet d'Eschyle passe dans cette œuvre patriotique qui sera interprétée par M. Henry Duval, Mlle Alice Barton, MM. Max-Pé, et Goudere.

Daphnis et Chloé sera joué avec une partition de M. André Karquel, par Gabriel Frère, Maria Fromel, MM. Fatou, Max-Pé, Goudere, Henry-Duval, Darnys, Angely, Mmes Blanchini, Max-Pé, Monique, Lagrange et Mlle Gisèle de Charmoy, de l'Opéra.

PETTITES NOUVELLES
— Hier, à son lieu au théâtre Edouard-VII, la lecture aux artistes de l'Erreur d'une nuit d'été, la comédie de M. Philippe Maquet, qui succédera à l'Ecole des satyres.

— Le spectacle actuel du Grand-Guignol sera joué que jusqu'au 14 courant, « Un ping... c'est tout », tel est le titre de la grande revue d'été de MM. Paul Caroux et Jan de Merry, qui passera le 15 septembre, à la Gaité-Rochecrouart.

AUX VARIÉTÉS SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT pour LE MARCHÉ D'AMOUR opérette libertine en 3 actes

Simone JUDIC L. ELAIN
Marcel VALLÉE Thérèse CERNAY
Robert QUINAULT DOURGA
de l'Opéra la danseuse hindoue
Harry BAUR

THÉÂTRE ANTOINE Tous les soirs à 8 h. 15. Matinée Dimanche LA GAMINE Pièce de gaieté et d'émotion Fautouils de 2 à 8 fr. Location gratuite

FEMINA. — Max Dearly, plus en verve que jamais, interprétera demain, en matinée et en soirée, le rôle fameux de « Bob », dans la Vérité toute nue, qui compte parmi ses meilleures créations. A côté de lui, se feront applaudir : Mmes Marken, Capazza, Morgane, Kitty Holt et Ritto ; MM. Cousin, Sance, Gibard, Batreau, etc. (La location est ouverte.)

LE SUIT DE L'É

L'incomparable station balnéaire du TOUQUET-PARIS-PLAGE voit sa saison se continuer plus brillante que jamais, grâce à sa magnifique forêt et aux nombreux sports qui y sont pratiqués. En septembre, le TOUQUET-PARIS-PLAGE réunira l'élite des tennismen venus pour participer franco-anglais.

ADIEU, JEUNESSE DOUGLAS FOR EVER BÉCASSOTTE, BONNE A TOUT FAIRE Dessins animés PAR AMOUR, 6^e épisode : LE COFFRET MYSTÉRIEUX

TIVOLI 19, Faub. du Temple 14, R. de la Douane

ADIEU, JEUNESSE LA POUPÉE DE SON FATTY BISTROT, Comique La semaine prochaine : L'HOMME SANS VISAGE, Interp. par Greste

CIRQUE D'HIVER Cinéma PATHE

COURSES LES GENS DE THÉÂTRE SE SONT MIS EN GRÈVE A NEW-YORK AUSSI SPORTS

FONTAINEBLEAU. — Résultats du 5 sept. PRIX DE LA SOC. SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT... PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT... PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL... PRIX DE LA COMPAG. DES CHEM. DE FER P.-L.-M... PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE... PREMIER PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE... DEUXIÈME PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE... PRIX DES AMATEURS... Aujourd'hui, à 2 h., Courses à Vincennes



LES ACTEURS ET LES ACTRICES EN GRÈVE DÉFILENT DANS BROADWAY, AYANT LES « VEDETTES » A LEUR TÊTE de la grande cité. En tête se trouvent les « grands » de la profession, les « vedettes », ceux qui, à Paris, tiendraient sur l'affiche ce qu'on appelle, en argot de théâtre, le « fromage blanc ». Et que dit la banderole qui sert de commentaire public à cette manifestation de grève, et fraternellement avec eux qui gagnent le moins.

FOOTBALL ASSOCIATION LES SUÉDOIS JOUENT CONTRE LES ALLEMANDS

L'équipe militaire française qui se rend à Stockholm va être obligée, d'après les règlements internationaux, de boycotter les Suédois et à revenir sans jouer. Sur la sollicitation pressante de l'attaché militaire français à Stockholm, le ministre de la Guerre a envoyé une équipe militaire française en Suède pour y disputer trois matches de football. Les joueurs français furent convoqués d'urgence au lendemain des Jeux interalliés ; mais le voyage fut différé pour une raison obscure. Un mois après, on forma une nouvelle équipe, qui devait partir le 26 août ; officieusement, il fut expliqué que les Suédois, ayant fait le vœu de ne plus rencontrer nos ennemis des empires centraux, l'équipe de bonne propagande d'accéder à leur invitation, d'autant plus que tous les frais de déplacement étaient payés par la Fédération suédoise. Or, un télégramme de Stockholm nous informe que les Suédois, contrairement aux règlements qui avaient été dictés par la Fédération internationale de Football, viennent de rencontrer une équipe allemande. Le match eut lieu dimanche, à Stockholm, et la Victoria Fushbal Klub Veen de Berlin, qui est un des meilleurs d'Allemagne, fut, par 8 buts à 2, battu par les Suédois de Göteborg. Attendons-nous donc à voir notre équipe nationale revenir de Stockholm sans avoir joué. Une autre question se pose : les Suédois seront-ils maintenant admis aux Olympiades d'Anvers ? L'Angleterre, rigoureuse sur cette question, répondra vraisemblablement non, et les États-Unis, de leur côté, n'ont-ils pas décidé de boycotter les Allemands en sports jusqu'au jour où ils seraient admis dans la Société des nations ? — A. G.

TENNIS Johnston, champion d'Amérique. — La finale de la grande épreuve s'est terminée, avant-hier, par la victoire de Johnston, qui a battu Tilden par 6-4, 6-4, 6-3.

ESCRIME Le tournoi d'épée de Lyon. — Le tournoi d'épée de Lyon s'annonce comme un grand succès. La formule dont il sera la première application se caractérise par l'abandon de la poule en une touche.

Les tireurs étant classés en trois catégories, d'après leurs performances antérieures, ceux qui n'ont pas encore remporté de prix peuvent prétendre à des succès. En outre, l'épreuve handicap, égalisant les chances de chacun, et demandant un effort athlétique d'autant plus soutenu que les tireurs sont plus forts, obtiendra les succès qu'elle mérite. En raison de la grande affluence d'étrangers à Lyon pendant la première quinzaine d'octobre, le secrétariat s'occupe scrupuleusement de loger les personnes qui le lui demanderont et qui ont intérêt à le faire le plus tôt possible. Écrire au secrétariat du tournoi d'épée, 23, rue de Condé, Lyon.

NATATION Le championnat de France de water-polo. — La saison de natation, qui fut, cette année, particulièrement active, se clôture les 13 et 14 septembre prochains, par le championnat de France de water-polo, organisé par la commission centrale de natation de l'U.S.F.S.A. Quatre de nos grandes équipes françaises sont, en effet, qualifiées pour cette compétition. Les Enfants de Neptune de Tourcoing, champion du Nord 1919, tenant du championnat de France depuis 1910 ; la Libellule de Paris, champion de Paris 1919 ; le Bordeaux Athlétique Club, champion de la Côte d'Argent 1919, et le vainqueur de l'éliminatoire Cercle des Nageurs de Lyon contre Cercle des Nageurs de Nice, qui doit se disputer dimanche prochain dans une ville de la Côte d'Azur.

Ces dernières compétitions donneront lieu à l'organisation d'une belle réunion, qui aura pour théâtre la piscine Château-Landon, 31, rue Château-Landon, à Paris. Les demi-finales seront disputées le 13 septembre, à 16 heures. La grande finale figurera au programme d'une belle fête organisée dans l'après-midi du 14 septembre. Afin de corser le programme de cette réunion, la commission a décidé d'y ajouter plusieurs épreuves en vue de l'abaissement de nos records français, épreuves qui réuniront certainement tous nos meilleurs spécialistes. Le match France-Belgique. — La classique rencontre de natation qui, avant la guerre, mettait aux prises les meilleurs nageurs belges et français, reprendra son cours dès cette saison. La Fédération belge de natation et de sauvetage vient, en effet, de décider de faire disputer cette rencontre au cours d'une grande fête organisée à Saint-Gilles, près de Bruxelles, le 21 septembre prochain. Comme à l'ordinaire le programme comprendra le match international de water-polo France-Belgique, et une course par équipe mettant aux prises les cinq meilleurs nageurs de vitesse de France et de Belgique. L'U.S.F.S.A. sélectionnera ses représentants à l'issue de la fête du championnat de France, qui est fixée au 14 septembre prochain, à la piscine Château-Landon. La fête de Saint-Gilles comportera plusieurs épreuves ouvertes aux nageurs français (plongeurs, 100 mètres débutants et 50 mètres dames) pour lesquelles les engagements seront contraignés à l'U.S.F.S.A., 2, rue Bossini, jusqu'au 13 septembre prochain, dernier délai.

AVIATION Le premier raid aérien Prague-Paris. — Un aéroplane, piloté par les lieutenants aviateurs tchéco-slovaques Stary et Biozenc, est parti jeudi 4 septembre, à 11 h. 30, de l'aérodrome de Prague, pour se rendre à Paris. L'avion a atterri à 3 h. 30 à Mayence, où il a remis le courrier. Les aviateurs ont repris leur vol le 5 septembre, à 9 heures du matin, et ils sont arrivés à 12 h. 45 à l'aérodrome du Bourget, à Paris. C'est le premier vol en avion de Prague à Paris.

TIR A l'U.S.T.E. — L'Union des sociétés de tir de France rappelle que ses séances de tir à longue portée pour les jeunes gens des classes 1920 et 1921 sont absolument gratuites. Il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'Union des sociétés de tir de France (U.S.T.F.), 46, rue de Provence, tous les jours de la semaine, sauf le samedi, de 2 heures à 5 heures, ainsi qu'aux stands. La prochaine séance de tir aura lieu au stand de Saint-Denis, le dimanche 7 septembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

L'affaire des mistelles

PERPIGNAN, 5 septembre. — M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, continue son enquête sur l'affaire des mistelles. Il a entendu MM. Dominique Mitjaville, transféré, maire de Corbère, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller du commerce extérieur, et Joseph Rossines, négociant en vins, maire de Collioure. Sur son rapport, le procureur général rapporteur près le premier conseil de guerre, M. Pachot et le commissaire de police de Perpignan ont perquisitionné, hier soir, au domicile de M. Achille Bousquet, courtier en vins. M. Bousquet, qui a franchi la frontière, était un agent actif de Frank Puau et du Baron de Jolympe. C'est lui qui, grâce aux bons importations, assurait la rentrée par port-Vendres-La Nouvelle des fûts algériens et espagnols portant des étiquettes portugaises. Bousquet avait été interrogé, mais voyant la tournure que prenaient les événements, il prétexta une affaire de sucre et gagna l'Espagne. La perquisition a donné peu de résultats, comme bien l'on pense, Bousquet ayant eu soin d'emporter ce qui aurait pu lui nuire.

Dans la Légion d'honneur

Par décret rendu sur la proposition du ministre des Finances sont nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur : Au grade d'officier : MM. Sauvalle, inspecteur des finances ; Raval, président du conseil d'administration de la Banque nationale de crédit. Au grade de chevalier : MM. Brunel, trésorier-payeur général à Nice ; L'Épine, directeur de la Banque française pour le commerce et l'industrie.

Les grèves des régions dévastées

CALAIS, 5 septembre. — Trois mille ouvriers des travaux de reconstruction des régions d'Épinay-lez-Lézard, de Sallaumines et de Billy-Montigny se sont mis en grève et ont entrainé dans le mouvement d'autres ouvriers occupés aux travaux de déblaiement. Les grévistes sont au nombre total de cinq mille. Ils demandent une augmentation de salaires. Nouvelles baraquas Vilgrain Hier matin, la Ville de Paris a ouvert au public de nouvelles baraquas municipales qui sont situées rue Valadon et rue Duroc, dans le 7^e arrondissement ; boulevard Ney, dans le 18^e ; boulevard Poniatowski, dans le 12^e, et boulevard Kellermann, dans le 13^e. Dès la première heure, M. Aufrand, préfet de la Seine, accompagné de M. Claugeron, directeur de l'approvisionnement, est allé les visiter et il a pu constater que toutes étaient bien approvisionnées et qu'un nombre public s'y pressait déjà. Le vin, le sucre et le savon y ont été livrés en quantités suffisantes pour satisfaire aux besoins de la clientèle. Le préfet de la Seine a procédé ensuite à la visite de baraques déjà en service, notamment celle du square d'Anvers, qui est la plus fréquentée, et a réalisé depuis son ouverture un chiffre de recettes qui dépasse un million.

Les incendies de forêts

On en recherche les causes TOULON, 5 septembre (Dépêche particulière). — Maintenant que le terrible fléau qui vient de ravager les forêts de la Côte d'Azur est maîtrisé, on cherche à en connaître les causes et chacun émet son hypothèse. Tout d'abord, on n'avait point vu de telle sécheresse prolongée depuis 1883. Ensuite, le défaut de main-d'œuvre pendant la guerre n'avait pas permis d'entretenir les forêts comme de coutume ; on y avait laissé, par endroits, s'accroître les arbustes et les pommiers de pin. Rien de plus vraisemblable dans ces conditions qu'il se soit produit une combustion spontanée. Il y a encore, tout naturellement, l'hypothèse de l'accident, cigare, cigarette, allumette jetés par un fumeur, ou bourre de fusil abandonnée par quelque chasseur imprudent. Cependant, l'impression qui domine dans les milieux sages est que la malveillance ne serait pas étrangère aux incendies. On fait remarquer que ceux-ci ont coincé avec la récente évasion de prisonniers allemands du camp d'Avignon. Ces derniers ont été arrêtés à Saint-Laurent-du-Var. Or, c'est précisément entre cette localité et Avignon que se sont déclarés le plus grand nombre d'incendies. Ajoutons, avant de terminer, que d'après les renseignements officiels du service des Eaux et Forêts, les endroits qui ont le plus souffert sont La Garde-Freinet, Le Cannet, Grimaud, Cogolin, Plan-de-la-Tour, Le Muy, La Motte, Sainte-Maxime et Beauvallon. De même que Le Canadel, dont nous avons déjà parlé, le Lavandou, connu pour les séjours qu'y faisait Reyser, a été sérieusement menacé. Beaucoup de fermes isolées ont été la proie du fléau.

Bourse de Paris du 5 septembre 1919

Table with columns for 'VALEURS', 'Cours précédent', 'Cours du jour', 'VALEURS', 'Cours précédent', 'Cours du jour'. It lists various market indices and prices such as PARQUET, Rentes, Actions, and Marchés étrangers.

L'affaire Judet

Le commandant Abert étudie les volumineux dossiers de l'affaire Judet. Il compte commencer dès lundi l'audition des témoins. Dans l'après-midi, l'officier s'est longuement entretenu avec le lieutenant Jousselin. Achetez le COUCOU A LA GARE chanson le Librairie Lebrun, r. Toussot, 22, Chantonnay (H.-M.)

UNE BOITE DE VÉRITABLES PASTILLES VALDA bien employée, utilisée à propos PRÉSERVERA votre Gorge, vos Bronches, vos Pouxmons GOMBATTRA vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc. MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA vendues seulement en BOITES de 1.90 portant le nom VALDA

DESRENAUDES

Palace Hôtel. Ouverture. 31, r. Desrenaudes (17^e) 45^e LE NUMERO DEMANDER chez tous les LIBRAIRES GARES MARCHANDS JOURNAUX SANS GÈNE LE PLUS AMUSANT LE PLUS SPIRITUEL

Blédine JACQUEMAIRE Farine spécialement préparée pour les enfants en bas âge ECHANTILLON GRATUIT

LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

organisée par la SOCIÉTÉ DU MARCHÉ FRANÇAIS DES FOURRURES ET PELLETERIES se fera le jeudi 18 septembre, et jours suivants. L'Exposition des Echantillons aura lieu dans les locaux de la Société, 27, rue Ginoux, Paris, 15^e arrondissement (Métro Beaugrenelle). Elle ouvrira du 13 au 17 septembre (dimanche 14 inclus). Dans ces entrepôts se trouvent réunies des pelletteries brutes et apprêtées de toutes provenances. Parmi les principales sortes de pelletteries devant figurer à la vente, citons : agneau, astrakan, castor, chèvre de Chine chevrette (peaux et croix), chinchilla, civette, fouine, gennette, glouton, couverture guanaco, hermine, kolinsky, lapin blanc de Chine, lapin lustré, nappettes lapin-loutre, lièvre lustré, loutre de mer, lynx, marmotte, martre, mongolie, marmel, nutria, ours, opposum d'Amérique et d'Australie, pahami, pécan, petit-gris, putois, queues diverses, rat naturel, rat loutre (peaux et nappettes), renard argenté, bleu, blanc, croisé, rouge, de pays, de Corée, du Japon, de Virginie, lustrés et divers, singe, skunk, taupe, vison, wallaby.

MAISON D'ART ALSCIENCE STRASBOURG, 6, rue Brûlée Exposition permanente d'artistes alsaciens : meubles, tableaux, marquerie, antiquités. VERMOUTH GINZANO (ASTI) La Bretelle Galia A DOS AUTO-AJUSTEUR ne gêne aucun mouvement du corps Breveté S. G. D. G. Pattes tissu boutonnières "INUSABLES" Bonneterie inoxydable par procédés nouveaux VENTE EN GROS : 48, rue de Bondy, PARIS MARSALA LE MEILLEUR VIN DESSERT

